



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59894>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-59894**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : M. Le maire

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la Direction des régies et aux services municipaux de la Ville de Marseille - 3 Lots

Description : Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la Direction des régies et aux services municipaux de la Ville de Marseille - 3 Lots

Identifiant de la procédure : be63ed70-f692-476c-b500-bc52789e61a9

Avis précédent : 712be27c-282a-4340-942a-565ed29503e8-01

Identifiant interne : 24_2655

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 44800000 Peintures, vernis et mastics

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

ouverte - Durée : 48 mois

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : peinture, vernis, enduits, colorants

Description : peinture, vernis, enduits, colorants

Identifiant interne : 2025_17593

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 44800000 Peintures, vernis et mastics

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 4 An

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique. Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes : Lot n° 1 : Le lot 1 est conclu pour un montant minimum de 30 000 Euros HT annuels et un maximum de 200 000 Euros HT annuels. La durée du marché se définit comme suit : En ce qui concerne l'ensemble des lots, le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification. Le marché est reconductible par période d'un an à compter de la date anniversaire du marché, telle que précisée dans le précédent alinéa, dans la limite de trois reconductions. La reconduction du marché se fera de manière tacite. En cas de décision de non reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un mois avant la fin de la durée de validité du marché. Les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration du marché. Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché. Lorsque le montant maximum annuel est atteint avant la fin de la période, le pouvoir adjudicateur pourra exécuter par anticipation la nouvelle période d'exécution. La durée totale du marché sera réduite d'autant. Le marché ne prévoit pas la mise en place d'une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants : 1°) Prix de l'offre 60 % 2°) Valeur technique de l'offre 40 % Modalités de mise en oeuvre de ces critères : 1°) Prix de l'offre La note maximum est de 60 points. Après

élimination des offres anormalement basses, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 60 \times P(m)/P(i)$ Dans laquelle : N(i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (i) P(i) est le prix de l'offre du candidat P(m) est le prix de l'offre la moins-disante. 2°) Valeur technique de l'offre La note maximum est de 40 points. Pour les lots 1 et 3 : - la qualité et pertinence de la solution proposée par le candidat pour la récupération et traitement/recyclage des déchets : 10 points Le candidat détaillera à cet effet les modalités de récupération des produits usagés auprès du service utilisateur du pouvoir adjudicateur, et les circuits de recyclage, qui seront utilisés par tout moyen probant. - la qualité des produits : 15 points Elle sera jugée au regard : - des fiches techniques des produits demandés : 10 points - des fiches de données de sécurité (FDS) : 5 points Ces fiches préciseront notamment le rendement en gr/m² de peinture, l'éventuelle toxicité (notamment la part des composés organiques volatiles COV) qui sera prise en compte pour valoriser les produits les moins nocifs pour les utilisateurs tant que pour l'environnement. - la qualité des services client et commercial mis à disposition dans le cadre de l'exécution du marché et présentés dans le mémoire technique : 10 points - la mise en oeuvre d'une politique d'optimisation de livraison des produits, de retrait des déchets, de leurs transports et de préparation des commandes dans le cadre de l'exécution du marché : 5 points

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1°) Prix de l'offre : 60 % 2°) Valeur technique de l'offre : 40 %

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : 2 mois

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : M. Le maire

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : masquages, abrasifs, outillage spécifique, toile de verre

Description : masquages, abrasifs, outillage spécifique, toile de verre

Identifiant interne : 2025_17594

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 14810000 Produits abrasifs

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique. Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes : Lot n° 2 : Le lot 2 est conclu pour un montant minimum de 8 000 Euros HT annuels et un maximum de 50 000 Euros HT annuels. La durée du marché se définit comme suit : En ce qui concerne l'ensemble des lots, le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification. Le marché est reconductible par période d'un an à compter de la date anniversaire du marché, telle que précisée dans le précédent alinéa, dans la limite de trois reconductions. La reconduction du marché se fera de manière tacite. En cas de décision de non reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un mois avant la fin de la durée de validité du marché. Les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration du marché. Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché. Lorsque le montant maximum annuel est atteint avant la fin de la période, le pouvoir adjudicateur pourra exécuter par anticipation la nouvelle période d'exécution. La durée totale du marché sera réduite d'autant. Le marché ne prévoit pas la mise en place d'une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants : 1°) Prix de l'offre 60 % 2°) Valeur technique de l'offre 40 % Modalités de mise en oeuvre de ces critères : 1°) Prix de l'offre La note maximum est de 60 points. Après élimination des offres anormalement basses, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 60 \times P(m)/P(i)$ Dans laquelle : N(i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (i) P(i) est le prix de l'offre du candidat P(m) est le prix de l'offre la moins-disante. 2°) Valeur technique de l'offre La note maximum est de 40 points. - la qualité et pertinence de la solution proposée par le candidat pour la récupération et traitement/recyclage des déchets : 15 points Le candidat détaillera à cet effet les modalités de récupération des produits usagés auprès du service utilisateur du pouvoir adjudicateur, et les circuits de recyclage, qui seront utilisés par tout moyen probant. - la qualité des services client et commercial mis à disposition dans le cadre de l'exécution du marché et présentés dans le mémoire technique : 15 points - la mise en oeuvre d'une politique d'optimisation de livraison des produits, de retrait des déchets, de leurs transports et de préparation des commandes dans le cadre de l'exécution du

marché : 10 points Le total des points relatif à la valeur technique constituera la valeur technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 40 points

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1°) Prix de l'offre : 60 % 2°) Valeur technique de l'offre : 40 %

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : 2 mois

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : M. Le maire

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : peinture de marquage au sol

Description : peinture de marquage au sol

Identifiant interne : 2025_17595

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44811000 Peinture de marquage routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique. Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes : Lot n° 3 : Le lot 3 est conclu pour un montant minimum de 3 000 Euros HT annuels et un maximum de 30 000 Euros HT annuels. La durée du marché se définit comme suit : En ce qui concerne l'ensemble des lots, le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification. Le marché est reconductible par période d'un an à compter de la date anniversaire du marché, telle que précisée dans le précédent alinéa, dans la limite de trois reconductions. La reconduction du marché se fera de manière tacite. En cas de décision de non reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un mois avant la fin de la durée de validité du marché. Les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration du marché. Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché. Lorsque le montant maximum annuel est atteint avant la fin de la période, le pouvoir adjudicateur pourra exécuter par anticipation la nouvelle période d'exécution. La durée totale du marché sera réduite d'autant. Le marché ne prévoit pas la mise en place d'une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants : 1°) Prix de l'offre 60 % 2°) Valeur technique de l'offre 40 % Modalités de mise en oeuvre de ces critères : 1°) Prix de l'offre La note maximum est de 60 points. Après élimination des offres anormalement basses, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 60 \times P(m)/P(i)$ Dans laquelle : N(i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (i) P(i) est le prix de l'offre du candidat P(m) est le prix de l'offre la moins-disante. 2°) Valeur technique de l'offre La note maximum est de 40 points. Pour les lots 1 et 3 : - la qualité et pertinence de la solution proposée par le candidat pour la récupération et traitement/recyclage des déchets : 10 points Le candidat détaillera à cet effet les modalités de récupération des produits usagés auprès du service utilisateur du pouvoir adjudicateur, et les circuits de recyclage, qui seront utilisés par tout moyen probant. - la qualité des produits : 15 points Elle sera jugée au regard : - des fiches techniques des produits demandés : 10 points - des fiches de données de sécurité (FDS) : 5 points Ces fiches préciseront notamment le rendement en gr/m² de peinture, l'éventuelle toxicité (notamment la part des composés organiques volatiles COV) qui sera prise en compte pour valoriser les produits les moins nocifs pour les utilisateurs tant que pour l'environnement. - la qualité des services client et commercial mis à disposition dans le cadre de l'exécution du marché et présentés dans le mémoire technique : 10 points - la mise en oeuvre d'une politique d'optimisation de livraison des produits, de retrait des déchets, de leurs transports et de préparation des commandes dans le cadre de l'exécution du marché : 5 points

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1°) Prix de l'offre : 60 % 2°) Valeur technique de l'offre : 40 %

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : 2 mois

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : M. Le maire

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,120,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AKZO NOBEL DISTRIBUTION

Offre :

Identifiant de l'offre : AKZO NOBEL DISTRIBUTION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025_17593

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/03/2025

Date de conclusion du marché : 13/05/2025

Organisation qui signe le marché : M. Le maire

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PEINTURES DU SUD MARSEILLE (COMPTOIR DE L'OURS)

Offre :

Identifiant de l'offre : PEINTURES DU SUD MARSEILLE (COMPTOIR DE L'OURS)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025_17595

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/03/2025

Date de conclusion du marché : 13/05/2025

Organisation qui signe le marché : M. Le maire

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COULEUR DE TOLLENS

Offre :

Identifiant de l'offre : COULEUR DE TOLLENS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025_17594

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/03/2025

Date de conclusion du marché : 13/05/2025

Organisation qui signe le marché : M. Le maire

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : M. Le maire

Numéro d'enregistrement : 21130055300016

Adresse postale : Hôtel de Ville - quai du port

Ville : Marseille

Code postal : 13233 Cedex 20

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : guichet-dmp@marseille.fr

Téléphone : 0491551111

Adresse internet : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : PEINTURES DU SUD MARSEILLE (COMPTOIR DE L'OURS)

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 48110055000021

Adresse postale : 503 rue Saint Pierre

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13012

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : marseille@comptoirdelours.fr

Téléphone : 0491486204

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0004

Nom officiel : COULEUR DE TOLLENS

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 30628930702339

Adresse postale : 52 Boulevard Capitaine Gèze

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13014

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : appels.offres@tollens.com

Téléphone : 0496154660

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0003

Nom officiel : AKZO NOBEL DISTRIBUTION

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 52922107901383

Adresse postale : 1645 Route de la légion

Ville : AUBAGNE

Code postal : 13400

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13233

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f858fe2d-3df0-42ce-9502-58bf535ebdce - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/05/2025 à 15:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025